



ELEAK



ÉLECTIONS MUNICIPALES

23 & 30 MARS 2014

Toutes les nouvelles dispositions dans ce bulletin

L'EDITO de l'équipe de rédaction

Vous avez entre les mains Eleak n° 35, le dernier de cette mandature. Toute l'équipe de rédaction a mis un soin particulier à sa composition et vous remercie pour l'attention que vous avez portée à la lecture de toutes nos éditions précédentes. Le principal thème abordé, la prochaine élection municipale, vous permettra de découvrir toutes les nouvelles dispositions mises en place par le Ministère de l'Intérieur. Soyez vigilants pour que votre vote soit validé. Le Zoom vous éclairera sur le coutelier artisanal de notre village. Les prochains spectacles, avec une magnifique soirée proposée par l'Harmonie Bayonnaise, sont programmés. Nos commerçants affichent leur dynamisme avec leurs offres renouvelées. Avez-vous tout lu dans ce bulletin ? Si oui, répondez à la question proposée par un de nos rédacteurs et participez au tirage au sort pour deux places de cinéma.

Bonne lecture et si vous souhaitez commenter ce bulletin, utilisez notre site internet communal www.briscous.fr ou www.beskoitze.fr rubrique « contact » pour vos avis ou commentaires.

Zoom

P.2

Mot du Maire

P.3

**Encart
«Spécial élections »**

P. 5-6

**Animations et
spectacles**

P. 7

**L'Agenda
et Etat Civil**

P.10

N° 35

Janvier-Février 2014

Nous contacter :
mairie@briscous.fr

www.briscous.fr

www.beskoitze.fr

Christophe RICHARD, coutelier artisanal...



Ce qui caractérise cet homme de 40 ans, c'est d'abord son parcours. Il a aimé, dit-il, d'abord *comme tous les garçons* s'amuser avec un couteau et il se définit 100 % autodidacte.

Son histoire a débuté il y a bientôt 5ans.

Il y a, au début, une démarche solitaire sur internet, pour aller à la pêche aux conseils en tous genres. Puis une rencontre simple avec un coutelier, à qui il fait don de bois précieux et qui a été touché par son travail et lui propose une exposition de ses premiers couteaux : des «opinel».

Il vend sa production et les portes s'ouvrent vers l'univers de la coutellerie artisanale, avec des rencontres importantes.

Il se passionne pour l'histoire du couteau dont la fabrication réclame un outillage assez sommaire. Le «capucin», couteau du début 19^{ème}, qu'affectionnent les bergers et paysans, rentre dans sa vie, il y restera fidèle. Sa particularité : la qualité de sa lame acier carbone qui s'aigüise bien car *l'inox, lui, ne garde pas le fil*, puis sa réparation facile et son prix abordable.

Alors, il se laisse aller à toutes ses envies, pour le travail du manche : bois flotté, bois de pays (du buis au chêne jusqu'aux fruitiers), bois exotiques, acier, garde-boue de motos Harley, corne, bambou, ivoire de phacochère..

Car *la récup*, son premier métier, est sa passion. Seul l'acier s'achète.



Il redonne vie aux matières, il les sculpte, les incruste sur demande, les customise (entendez personnalise) et... il n'y aura jamais 2 pièces identiques. Des commandes plus subtiles peuvent lui être faites, photos à l'appui. Le couteau abouti apparaîtra en 24h ou plusieurs jours.

Depuis peu même, il crée ou modifie les « coupe choux » pour le rasage traditionnel, à la demande de coiffeuses pratiquantes énergétiques.

Il est très attaché à l'environnement, et pour se faire, utilise du vernis à l'ancienne et sa propre colle. Sa dextérité et sa curiosité l'amènent parfois, à un autre travail du bois pour son plaisir : bâtons de marche, harmonica artisanale, peut-être un avenir dans la lutherie ?

Sa création s'écoule en bouche à oreille, sur les marchés, mais essentiellement sur internet, particulièrement à l'international : www.christophe-richard.com un site bien fourni avec photos des ses couteaux. Car, au hasard de sa vie, Christophe a décroché un B.T.S. informatique qui facilite cette utilisation. Deux métiers qui ont été créateurs d'un troisième en quelque sorte.

Ce mode de vente va bien à sa personnalité et à sa santé, qui lui joue des tours et ne lui permet de travailler que ponctuellement.

Si l'envie vous prend de lui commander le must ; un couteau capucin à manche d'ivoire de mammoth, il vous en coûtera quelques centaines d'euros et il vous faudra un peu de patience pour sa réalisation.

Et si vous l'offrez, n'oubliez pas la superstition, vous devrez recevoir, en retour, un objet métallique (une pièce de monnaie) pour ne pas couper l'amitié qui vous lie l'un à l'autre.

Christophe ne reçoit que sur R.D.V.



N'OUBLIEZ PAS LA JOURNEE THEMATIQUE ET SOIREE QUINGUETTE

« Memory Day »

Grease and Gasoline vous invite à fêter les 70 ans de la Libération Samedi 8 mars à Briscous Bourg
Commemoration en compagnie de la troupe de reconstitution historique Santa Fe Memory Group



Animations au bourg et hommage devant le Monument aux morts à 11h00

Exposition d'objets civils et militaires des années 40

Baptêmes en Jeep

Soirée chanson française Salle Bil Toki

« Chantons sous l'Occupation »

Entrée libre, restauration-buvette sur place
Contact : Eric 06 64 24 66 60

LA PAROLE EST A MONSIEUR LE MAIRE



Le Conseil Général a prévu de déplacer le parking de covoiturage de la sortie Briscous. Il est envisagé et pratiquement acté qu'il sera implanté en face de la bretelle sortie 3 en venant de Bayonne. Les A.S.F. vont céder le terrain au conseil général qui réalisera les travaux. Les bus auront leur arrêt à l'intérieur de ce parking. L'ouverture est prévue rentrée septembre 2014.

Pour rappel, merci de noter que tout remblai sur une propriété nécessite la constitution d'un dossier. Il est nécessaire de vous renseigner sur le sujet auprès des services de la mairie, ne pas le faire pourrait vous exposer à des désordres (effondrement d'une voirie, perturber un ruisseau...) voire à des sanctions.

Briscous tagué, sali. Pourquoi ? Même si plusieurs autres villages du Pays Basque ont subi des dégâts similaires, je ne peux que déplorer ces actes malveillants qui ne solutionnent pas les problèmes mais produisent des effets contraires. La mairie a porté plainte. La municipalité a décidé de faire disparaître les tags.

La crèche intercommunale a pris beaucoup de retard à cause d'une météo catastrophique, elle devrait s'ouvrir en début d'été.

Le système de vote pour les prochaines élections municipales va changer pour toutes les communes de plus de 1000 habitants, dont la nôtre. Ce sera le système dit à la proportionnelle (pas de rature, pas de panachage), parité obligatoire. Une pièce d'identité vous sera demandée, à tous, sans exception (voir article sur ce sujet dans nos pages). La règle a changé, mais le droit de vote, si chèrement acquis, est un devoir pour chacun, je souhaite bon vent à tous les candidats.

Pour ma dernière chronique, je voudrais remercier toute l'équipe municipale, tous les agents communaux des services techniques et du secrétariat ainsi que du C.C.A.S. pour ces six années de vrai bonheur à votre service.

Avoir été «votre Maire» ce fut partager le plus possible la vie de ses concitoyens, leurs joies, leurs peines, visiter les malades, construire notre Briscous d'aujourd'hui, prévoir demain dans bien des domaines et développer notre village avec passion.

Je ne suis pas triste, c'est une page qui se tourne, tout simplement. J'ai d'autres projets, je n'abandonne personne. Même si tout n'a pas été fait, voire parfait, je pars avec le sentiment du devoir accompli. Je suis certain que mon successeur continuera sur la même voie et fera encore mieux.

Chacun, par ce qu'il pense, est seul responsable de la sagesse ou de la folie de sa vie, c'est-à-dire de sa destinée. «Platon».

Votre serviteur, Pierre Diratchette,

Au revoir..

REPAS DES SENIORS : « RENCONTRES DU 3^{ème} AGE » ... le film



Plusieurs semaines à l'avance les organisateurs, membres du C.C.A.S. et élus se réunissent pour décider de l'organisation et des menus du repas annuel de nos séniors.

La semaine qui précède le repas, nos cuisiniers récupèrent les devis, passent leurs commandes, font leurs courses et les menus sont finalisés et imprimés.

Le vendredi, fin des courses et réception des produits.

Dés samedi après-midi, la température monte, les cuisiniers, Philippe, Jean Louis aidés de Bernadette, Sébastien, Xabi et Frédéric, coiffent leurs toques et commencent leurs préparations.

Dimanche, jour J, dès le matin les cuisiniers s'activent, ils sont rejoints par Eliane, En salle le reste des élus, aidés par des membres du C.C.A.S., dressent les tables et installent le matériel et la décoration nécessaires pour recevoir leurs hôtes d'un jour.

11h15, il faut se hâter, les équipes se mettent à table pour reprendre quelques forces. Le repas sera vite ingurgité car dès 11h30 les premières têtes apparaissent dans l'embrasure de la porte.

Les portes sont ouvertes à 11h45 et c'est une armée de 168 convives séniors qui prend possession des lieux. Les groupes, par affinité ou par hasard, se forment, et rapidement, les tables sont garnies. Le Maire prend son micro entouré de l'équipe des élus, Il prononce le discours de bienvenue, empreint de chaleur et de reconnaissance, mais aussi d'émotion dissimulée, le dernier de son mandat.

Les équipes de serveurs se mettent en route et jusqu'à 17h00, ils seront à l'œuvre et au service de nos aînés. Ce repas est qualifié d'excellente facture par nos convives. L'ambiance fut conviviale et chaleureuse tout au long de l'après midi. Comme le dit la chanson «j'ai bien mangé j'ai bien bu, j'ai la peau du ventre...» vous connaissez la suite.

Peu à peu, la salle se vide, les au revoir se prolongent, difficile de se séparer après une journée aussi agréable et chaleureuse, mais ce n'est pas fini, il faut débarrasser, ranger, nettoyer... et à 20h00, mission accomplie, chacun peut rentrer chez lui fatigué mais ravi de cette belle journée au service de nos séniors.

Les restes du déjeuner ont été emmenés à la «Table du Soir» à Bayonne en fin de journée.

Kermesse



La kermesse paroissiale aura lieu **le dimanche 6 avril** avec au programme :

- Messe à 10h30
- Apéritif à 12h00 à Bil Toki
- Repas traditionnel à 12h45 avec bourriche traditionnelle

(les repas peuvent être emportés à domicile à partir de 11h00)

Vous y êtes tous conviés.

Inscriptions pour le mercredi soir 2 avril

. Café Larre chez Maité 05 59 31 76 85 - Boulangerie les 3 épis 05 59 31 70 83
Mayie Ospital 05 59 31 71 11.

Toutes les autres informations vous seront fournies courant mars.

Dates à retenir :

Première Communion **jeudi 29 mai** à 10h30 à Briscous.
Profession de foi **dimanche 08 juin** à 10h30 à Briscous.
Confirmation **dimanche 25 mai** à 10h30 à Macaye



Élections municipales 2014

dimanches 23 et 30 mars



Pour voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales de la commune
- présenter une pièce d'identité en cours de validité*
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin
- être de nationalité française ou être citoyen d'un pays membre de l'Union européenne
- jouir de ses droits civils et politiques

**sauf pour la CNI et le passeport qui peuvent avoir dépassé leur validité*

Pour voter par procuration

Désormais, pour gagner du temps, vous pouvez préparer et remplir votre formulaire de **procuration sur internet sur www.service-public.fr**, l'imprimer puis vous présenter à la gendarmerie, au commissariat, au poste consulaire ou au tribunal d'instance (celui du domicile ou du lieu de travail) pour attester de votre identité et signer le formulaire de procuration (disponible également sur place).



Le bulletin de vote

Sur le bulletin de vote figurent désormais **2 listes** :

- celle des candidats au conseil municipal ;
- celle des candidats au conseil communautaire.

Les conseillers communautaires sont les élus qui siègent à l'intercommunalité. Ils sont toujours issus du conseil municipal **mais ils sont dorénavant choisis par les électeurs.**

Les listes figurant sur le bulletin de vote sont inséparables et non modifiables.

Tout ajout, suppression ou panachage entraîne l'annulation du bulletin de vote.

Les listes sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. **Elles sont donc paritaires.**



Le scrutin



La liste qui obtient la majorité absolue au 1^{er} tour a une prime égale à la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes. Si aucune liste ne dépasse 50 % des voix, un 2^{ème} tour est organisé mais seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir.

Exemples : avec 2 listes et 23 conseillers à élire (**cas de Briscous**)

EX.1	Liste1	Liste2
Nombre de voix obtenues	70 %	30 %
Nombre de conseillers élus	20	3

EX.2	Liste1	Liste2
Nombre de voix obtenues	60 %	40 %
Nombre de conseillers élus	19	4

EX.3	Liste1	Liste2
Nombre de voix obtenues	52 %	48 %
Nombre de conseillers élus	18	5

Le maire et les adjoints sont ensuite élus par les conseillers nouvellement élus.

A partir du **1er avril 2014**, soit entre les élections municipales et européennes, les votes blancs seront comptabilisés à part et le résultat sera annexé au procès-verbal des élections, afin de connaître le pourcentage d'électeurs ayant fait ce choix ; à l'heure actuelle, ils ne seront toujours pas comptabilisés en suffrage exprimé.

COURS DE CUISINE AU RESTAURANT JOANTO

Ce lundi 10 février, sous le signe de la Saint Valentin, le restaurant Joanto créait l'évènement, gastronomique : cela va de soi ! Qu'on en juge :

Le plat : Grenadin de veau Rossini sauce laquée poivre et gingembre, purée de patate douce.

Le dessert : Moelleux au chocolat cœur fondant et son émulsion au carambar.

Il s'agissait en réalité du premier cours de cuisine organisé par **Jean-François Bibarnaa** et **Didier de Arroyave**, appelé à devenir le fidèle rendez-vous des amoureux ... de la bonne cuisine aussi, tous les premiers lundis de chaque mois.

La séance avait été soigneusement préparée par les chefs et les places assignées en trois postes de travail pour les six apprentis cuisiniers. Il ne leur restait plus qu'à suivre la partition avec application et bonne humeur, avant de déguster.

Tout fut parfait ; loin d'essuyer les plâtres, ce sont des larmes de fou rire et de contentement que l'on a échangées, entre explications et bouchées gourmandes.

Nos chefs avaient ajouté l'entrée et les boissons, pour un vrai repas de fête clôturant cette première séance, fort convaincante.



CONCERT HARMONIE BAYONNAISE

Eglise de BRISCOUS
Samedi 15 mars à 20h00

**L'HARMONIE
BAYONNAISE**



en concert
Proposé par l'Association Culturelle BIXINTXO
Entrée 10€
Buvette-Friandises

Samedi 15 mars 20H, l'harmonie bayonnaise et 45 de ses musiciens, se produiront pour votre plaisir, en L'Eglise de Briscous. Le lieu choisi participera à la qualité du concert donné et que notre village y soit représenté, ne peut que combler notre satisfaction. L'association culturelle Bixintxo vous réglera de friandises et de boissons à la sortie, prenez note sur vos agendas.

Au programme : œuvres classiques, musiques de film et latino

PIECE DE ARTA THEATRE: «j'y crois pas»

Samedi 19 avril 20 h 30, à la salle Bil Toki, l'association culturelle Bixintxo programme une pièce tous publics, d'une durée de 75 mn.

Une œuvre collective d'une troupe amateur où tout, du décor à l'affiche en passant par les flyers, est réalisé par la troupe elle-même.

Le thème : «Ils sont tous réunis autour d'un lunch, après l'enterrement d'un grand patron. Entre la famille, les employés, les pique assiettes, ils se remémorent sa vie. Mais les choses ne sont pas ce qu'elles paraissent être et la fin nous réserve bien des surprises. Drôle, troublant, on passe du passé au présent et réciproquement, tous les ingrédients du suspens sont réunis.»



WEEK-END DE FETES



Le week end du 18 janvier dernier se déroulaient les fêtes patronales de la **Bixintxo**. Le vendredi, ce sont près de 40 équipes qui se sont affrontées au tournoi de Mus à Bil Toki et dès le lendemain matin, 80 coureurs et environ 30 marcheurs se défiaient sur le parcours de la course des fêtes, sur une boucle de 12 km entre forêts et crêtes du quartier du Bois. Le vainqueur s'imposait en 47 mn d'effort, faisant tomber le précédent record de 48 mn... La pluie qui s'invitait dès l'après midi n'a pas fait peur aux festayres du samedi soir puisqu'une fois de plus le repas axoa-frites, servi par le comité faisait le plein. Le lendemain après la messe et l'apéritif offert par le comité, c'est à nouveau une assistance nombreuse qui a pu assister au concert des Senpertar d'Hiru Soinu, avec une magnifique prestation en rien perturbée par quelques coulées d'eau sous le chapiteau, à cause de la pluie battante. Une fois de plus le mauvais temps n'aura pas eu raison des animations et surtout de la participation des Beskoitzar.

JEUNES LYCEENS ETRANGERS CHERCHENT FAMILLES D'ACCUEIL



Le C.E.I. (Centre d'Echanges Internationaux) organise la venue pour une année scolaire, un semestre ou quelques mois, au collège ou au lycée, de jeunes de tous les pays désireux d'apprendre le français et de découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le C.E.I. aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles française bénévoles. Julianna, jeune brésilienne, âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de septembre pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience. De nombreux autres jeunes sont candidats à cette expérience enrichissante pour tous.

A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse contactez :

C.E.I. - Centre d'Echanges Internationaux, Béatrice Ravold à Saint Jean de Luz
05 59 96 24 42 / 06 38 84 52 03. b-initial@wanadoo.fr

LES NOUVEAUTES de nos COMMERÇANTS



SALON d'ESTHETIQUE NATUREL

- Si vous allez sur son site www.natur-el.fr et que vous laissez un petit commentaire avec adresse mail, vous recevrez en retour un bon de réduction de 5 % jusqu'au 31 mars.



CAMPAGNE et SAVEURS

- Tous les lundis moules frites et paninis tous les jours
- Des croquettes pour animaux maintenant proposées



CABINET de KINESITHERAPIE

- Stéphane Couillault viendra renforcer l'équipe après le départ de Frédéric Prat fin mars



RESTAURANT JOANTO

- Vendredi 21 mars soirée Sénégalaise avec menu typique (sur réservation)
- Atelier de cuisine le lundi 10 mars et lundi 07 avril. (Maxi 6 personnes sur réservation).



MAGELOC



- Nouvelles locations proposées :
- . fendeuse à bûches thermique et télescopique pour agriculteurs

TABAC PRESSE

- Parution de Pyrénées Magazine Pays Basque spécial Saint -Jean-Pied-de-Port
- nouvel opus de Catherine Pancol et sortie en poche de « 50 nuances de Grey »



BOULANGERIE

- pour Pâques, gâteaux Moka en « Nid de Pâques » sur commande



VIVAL

- Tony vous propose de mettre en boîte et servir vos conserves. Contactez-le
- Miel Hondarrague de Briscous en dépôt vente



COMMUNIQUE

Madame **Christèle Basque** a souhaité communiquer sur son installation depuis 2008, en qualité de praticienne libérale en hypnothérapie à son domicile des Salines. La plupart de ses patients, nous dit-elle, lui sont envoyés par des médecins, psychiatres et psychologues de la région. Cependant, les tentatives de définition de son activité manquent encore de visibilité pour le grand public ; elle a voulu nous fournir quelques éclaircissements :

« Diplômée de sophrologie après un cursus de 4 ans d'études à Bordeaux, j'ai vécu une expérience professionnelle de 14 années. J'ai ainsi pu me spécialiser dans la prise en charge du stress post-traumatique, des phobies et de l'obésité morbide. Je suis également en mesure d'accompagner les victimes directes ou témoins de scènes traumatiques diverses »...

Pour en savoir davantage, on peut contacter directement **Christèle Basque** à son domicile des Salines - 2, lotissement Imistola ou au **06 81 99 92 23**.



Auto-entrepreneurs : exonération de la C.F.E. en 2013

En 2013, l'exonération de C.F.E. (Contribution Foncière des Entreprises) sera totale pour tous les auto-entrepreneurs, quelle que soit la date de leur inscription (Article 55 de la loi de finances rectificatives pour 2013).

Vous pouvez malgré tout recevoir un avis d'imposition à la C.F.E. cette année. Un accord général de dégrèvement a effectivement été acté mais pas forcément entré en application dans tous les Centres des Impôts.

Vous n'avez donc qu'une seule démarche à faire : renvoyer un courrier aux impôts en demandant l'application de l'annonce de dégrèvement (voir modèle sur le site www.federation-auto-entrepreneur.fr)

Le montant du dégrèvement de C.F.E. 2013 est pris en charge pour moitié par l'Etat et pour moitié par la commune.

Et pour 2014 ?

Le projet de loi de finances pour 2014, encore en discussion, comprendrait la réforme de la C.F.E. pour les petites entreprises, y compris les auto-entrepreneurs et apporterait de nouvelles règles de calcul.

AVEZ-VOUS TOUT LU OU PAS TOUT LU ?

Réponse à la question du N° 34

Il s'agissait, à la 11^{ème} ligne de la page 13, de « Ménage à sept, donc... **dans un bien-être sûr** ». On retrouve l'expression dans la chanson de Brassens Les Amoureux des bancs publics (1954), au 2^{ème} couplet : « Ils se tiennent par la main.../Elle cousant, lui fumant/**Dans un bien-être sûr/...** »



Malheureusement, cette fois-ci, personne n'a trouvé. Trop difficile sans doute... Ou bien l'ami Georges est devenu trop vieux ! Bref, nous allons faire plus simple, tout en vous invitant à lire toujours aussi attentivement chaque numéro d'Eleak, pour mériter le nouveau titre de cette rubrique.

Notre question de ce mois-ci : **Pour les élections municipales de mars 2014, comment les votes blancs seront-ils comptabilisés ?**

Votre réponse sur le site www.briscons.fr. Suivez les onglets Accueil/Contact ; sur cette page formulaire, vous donnerez votre réponse en précisant en objet « Avez-vous tout lu ? ». Toujours deux places de cinéma à gagner par tirage au sort parmi les bonnes réponses.

Naissances :

Hugo Lafargue Cazauran - le 10 janvier 2014 - maison Patarría - chemin Jauberria -
Manon Peronny - le 15 janvier 2014 - maison Laraskena - Le Bourg -
Amory Xarles Sese Pinaquy - le 05 février 2014 - maison Bakea - chemin Jauberria -

Décès :

Anna Vincente Larre - 86 ans - le 06 février 2014 - Lotissement Landa Handia -

ETAT CIVIL

AGENDA

- 08 mars : 70 ans - La Libération - journée thématique et soirée guinguette - Bourg -
- 15 mars : concert Harmonie Bayonnaise - Eglise de Briscous -
- 23 mars : 1^{er} tour élections municipales et communautaires -
- 30 mars : 2^{ème} tour élections municipales et communautaires -
- 19 avril : Pièce de théâtre par la Compagnie Arta Théâtre -